

Le Luxembourg vingtième dans le palmarès des pays les plus compétitifs : une rentrée 2015 sous le signe de l'incertitude

Dans le «Global Competitiveness Report 2015-2016» du World Economic Forum (WEF), qui vient de paraître et dont l'enquête auprès des entrepreneurs est coordonnée par la Chambre de Commerce pour le volet luxembourgeois, le Grand-Duché perd une place par rapport à 2014, pour se retrouver au 20^e rang mondial parmi 140 pays. Une place insatisfaisante par rapport au niveau de performance que notre économie doit avoir pour maintenir durablement le haut niveau de qualité de vie et la générosité sociale à laquelle les habitants du pays se sont habitués.

que les pays les plus résilients sont ceux qui étaient déjà les plus compétitifs au début de la crise - signe que la compétitivité, en tant que vecteur de croissance, et les réformes structurelles bien implémentées sont fondamentales pour assurer la prospérité d'une nation à long terme.

Le Top 3 des nations les plus compétitives reste inchangé par rapport à 2014: le palmarès est mené par la Suisse (1^{re} place depuis 7 années consécutives), suivie de Singapour et des USA. Cinq pays européens figurent dans le Top 10 (dont trois pays de la zone euro): l'Allemagne (4^e), les Pays-Bas (5^e), la Finlande (8^e), la Suède (9^e) et le Royaume-Uni (10^e).

Du côté des voisins du Luxembourg, l'Allemagne et la France ont chacune gagné une place (4^e et 22^e respectivement), la

dans son ensemble. Le Luxembourg devra redoubler d'efforts en la matière les années à venir, notamment en mettant en oeuvre les projets infrastructurels prévus dans le plan sectoriel «Transports» dans les meilleurs délais, les infrastructures étant un activateur de compétitivité essentiel.

Au-delà des faiblesses conjoncturelles et structurelles persistantes, la compétitivité-coût des entreprises reste un frein à la compétitivité du pays. Au niveau des «Institutions», pilier qui stagne à la 6^e place, il est à noter que l'indicateur «Burden of government regulation» perd trois places - il s'agit dès lors dans le futur d'œuvrer encore davantage en faveur d'une plus grande simplification et d'efficacité administratives, et surtout de concrétiser les réformes annoncées dans ce contexte.

Au niveau des «Efficiency enhancers» (23^e), le Luxembourg continue de mener le classement dans le pilier «Technological readiness», signe que les efforts entrepris afin de faire du Grand-Duché un véritable hub technologique, en devenant notamment le leader mondial en matière d'hébergement à très haute disponibilité, vont dans le bon sens. En attendant la réforme du Lycée, le Luxembourg peut d'ores et déjà se réjouir d'une timide amélioration de la qualité perçue du système d'éducation (23^e ; +2 places), indicateur sous-jacent au pilier de l'éducation post-primaire.

Les problèmes au niveau de la «Labor market efficiency» persistent, notamment concernant le manque de flexibilité concernant la fixation des salaires (94^e place), tout comme les lourdeurs administratives reflétées par les indicateurs «N°

of procedures to start a business» (57^e place, inchangée) et «N° of days to start a business», où le Luxembourg perd 5 places (92^e) au niveau du pilier «Goods market efficiency». À noter que la «Inadequately educated workforce» a remplacé les «Restrictive labor regulations» à la première place des «Most problematic factors for doing business», selon les personnes sondées au Luxembourg.

Quant au sous-indice évaluant la compétitivité en matière d'innovation (18^e), les deux piliers «Innovation» et «Business sophistication» gagnent des places. Comptant pour 30% dans la note finale (50% pour les «Facteurs d'efficacité» et 20% pour les «Conditions de base»), le Luxembourg a encore une belle marge de progression dans ce domaine.

Après le tournant positif amorcé l'année dernière, la perte d'une place au niveau du classement GCR démontre que certaines nations avancent à une cadence plus élevée que celle du Grand-Duché en matière de réformes entreprises pour devenir durablement plus compétitives.

Les éléments moins encourageants de cette enquête sont une preuve, si cela était nécessaire, que les défis structurels persistent encore et toujours: simplification administrative, droit du travail, transports, finances publiques, compétitivité-coût, pour n'en citer que quelques-uns, et qu'ils ne disparaîtront pas sans efforts concertés et volontaristes. Les recommandations récurrentes de la Chambre de Commerce et l'UUEL fournissent des éléments de réponses concrets à ces défis.



Belgique en a cédé une pour se retrouver à la 19^e place, juste devant le Luxembourg. Ces évolutions peuvent être vues comme un signe de consolidation après les années de crise.

Les réformes structurelles entreprises notamment en France commencent lentement à porter leurs fruits, sans que les défis traditionnels, souvent communs au Luxembourg et à ses voisins, notamment l'évolution des taux de chômage, les réformes fiscales, la stagnation de la productivité et des investissements privés en R&D ou encore le développement des infrastructures, ne soient définitivement résolus.

La compétitivité du Luxembourg - les faits essentiels

Après avoir atteint sa meilleure performance historique l'année dernière (19^e), le Luxembourg se trouve cette année à la 20^e place parmi 140 pays (144 en 2014), tout comme en 2010.

Au niveau des trois sous-indices mesurant la compétitivité, le sous-indice «Basic requirements» (9^e place) (Conditions de base) cède deux places, «Efficiency enhancers» (Facteurs d'efficacité) perd une place pour se trouver à la 23^e, tandis que «Innovation and sophistication factors» (Sophistication des activités et Innovation) reste stable avec une 18^e place.

Concernant les conditions de base, les «Basic requirements» (9^e place), les piliers «Infrastructures» (17^e, perte d'une place, en baisse lente mais constante depuis plusieurs années) et «Macroeconomic environment» (14^e, -6 places) font reculer le Grand-Duché dans le classement.

Des détériorations sont à déplorer notamment au niveau des indicateurs concernant la qualité du réseau de mobilité et la qualité de l'infrastructure

Dans un contexte économique mondial où la sortie de crise se dessine sur fond du «new normal» caractérisé par des turbulences géopolitiques, une croissance au ralenti dans la plupart des régions du monde, une productivité affaiblie et des taux de chômage qui s'enlèvent à haut niveau, les économies qui tirent le mieux leur épingle du jeu sont celles qui misent sur le potentiel humain notamment en termes de formation, qui encouragent les nouveaux modes de communication et de consommation via des infrastructures et des politiques publiques adéquates et par ailleurs soutiennent les secteurs porteurs, tels que les TIC et les écotéchnologies.

Le Luxembourg doit s'investir davantage s'il veut maintenir à l'avenir sa place dans le Top 20 des pays les plus compétitifs, voire ambitionner le Top 10, et ce sans pour autant délaissier les entreprises des secteurs traditionnels et les PME, représentant la colonne vertébrale de l'économie luxembourgeoise.

Chute des prix du pétrole, conflit russo-ukrainien, conflits armés au Moyen-Orient, accélération de la croissance américaine et hausse attendue des taux de la FED, essoufflement des BRICS, plan Juncker pour relancer les investissements et la croissance en Europe, incertitude autour du casse-tête grec, danger d'un «Brexit», afflux des réfugiés... L'année 2015 est riche en événements exogènes influant sur l'économie mondiale, 7 ans après le début de la crise financière. Dans ce contexte d'instabilité géopolitique et de reprise économique fragile, le classement GCR démontre

L'inflation au Luxembourg continue de reculer

La commission «Formation des prix» du Conseil de la consommation s'est réunie en date du 16 septembre 2015 dans le cadre des travaux de l'Observatoire de la formation des prix du ministère de l'Économie. Cette commission, qui se compose de représentants des consommateurs, des organisations patronales et du gouvernement, est chargée d'étudier et de discuter les analyses et rapports de l'Observatoire de la formation des prix.

L'Observatoire de la formation des prix a présenté une nouvelle édition de son rapport semestriel qui comprend, pour le premier semestre 2015, une analyse de l'évolution de l'inflation au Luxembourg, une comparaison de l'inflation avec les pays voisins et une analyse de l'évolution des prix administrés.

Le rapport présente aussi plusieurs méthodologies pour estimer l'impact de la hausse de la TVA de début 2015 sur l'inflation et les prix à la consom-

mation. L'inflation générale a continué de reculer au premier semestre 2015.

Le taux moyen s'est élevé à 0,26% au Luxembourg. L'inflation a été influencée par deux facteurs contraires: l'écroulement du cours du pétrole a exercé une forte pression à la baisse sur le taux d'inflation au Luxembourg (comme à l'étranger), tandis que le relèvement de différents taux de TVA de 2 points de pourcentage au Luxembourg a eu pour conséquence une pression à la hausse sur les prix.

Au niveau international, le taux d'inflation luxembourgeois est plus élevé que celui de ses pays voisins, cependant le différentiel d'inflation est devenu marginal: la Belgique a un taux d'inflation de 0,16%, l'Allemagne de 0,13% et la France est en phase de quasi-stagnation des prix (0,01%). Toutefois, le rapport indique que, pour des raisons méthodologiques, les comparaisons en termes d'inflation doivent être réalisées et analysées avec prudence.

Source: ministère de l'Économie